

LOI ALUR : Formation Gestion locative - Pack 35h

Type d'action de formation : Action de formation

Objectif : Perfectionnement, élargissement des compétences

Titre visé : Attestation de fin de formation

Version du document : 1

Profils des stagiaires

- Agents immobiliers, indépendants ou mandataires
- Les demandeurs d'emploi

Prérequis

- Entretien préalable
- Test de positionnement
- Avoir une connexion internet stable (ADSL, 4G ou fibre)
- Posséder un micro et une webcam
- Utilisation courante d'un PC ou d'un Mac, d'Internet et d'un navigateur Web

Objectifs

Conservez de votre carte E rapidement

Grâce à notre formation Loi Alur, vous pouvez obtenir l'attestation à remettre à la CCI.

Le "Pack 35 heures de Formation en Gestion Locative" est une formation qui vise à doter les participants des compétences essentielles nécessaires pour maîtriser la gestion locative dans le secteur immobilier. Cette formation aborde en profondeur les aspects fondamentaux de la gestion locative, la réglementation des charges locatives, et fournit une compréhension approfondie des responsabilités et des compétences nécessaires pour gérer avec succès des biens locatifs.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principes fondamentaux de la gestion locative.
- Comprendre la réglementation des charges locatives de 2014.
- Connaître les généralités sur la répartition et le paiement des charges locatives.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Documents supports de formation en ligne
- Mise en situation professionnelle adaptée au métier du candidat
- Étude de cas concrets
- Quiz en ligne

CONTENU DE LA FORMATION

- **MODULE 1 : LES FONDAMENTAUX**
 - Le marché national de la gestion locative
 - Les Professions de l'Immobilier
 - L'Agent Immobilier
 - Le Mandat de Gestion
 - Le Contrat de Location
- **MODULE 2 : LA PROSPECTION, LA PRISE DE MANDAT ET LA MISE EN LOCATION**
 - La Prospection en Gestion Locative
 - La Sélection des Locataires
 - Les Garanties du Bailleur
 - Diagnostics
 - Les Étapes de la Location
- **MODULE 3 : LA GESTION LOCATIVE**
 - Les Obligations des Parties
 - La Gestion des Contentieux
 - La Gestion du Loyer et des Charges
 - La Gestion Comptable
 - La Gestion des Travaux et Sinistres
 - La Fiscalité du Propriétaire Bailleur
- **MODULE 4 : LA SORTIE DU LOCATAIRE**
 - La Fin du Bail
 - Les Tâches de Gestion Liées à la Sortie du Locataire
 - La Procédure d'Expulsion du Locataire
- **MODULE 5 : GESTION DE COPROPRIÉTÉ**
 - Administration et Organisation de la Copropriété
 - Assemblée Générale, Conseil Syndical et Syndic
 - Les Charges de Copropriété
 - Le Contrôle des Comptes de la Copropriété
- **MODULE 6 : LA SCI (SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE)**
 - Créer une SCI pour une Bonne Gestion de son Patrimoine Immobilier

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats

- Émargements numériques.

Learning Home | 12 rue des Chauffeurs - Immeuble Ordinal - 508 F CERGY 95000 | Numéro SIRET : 91835843300012 |

Numéro de déclaration d'activité : 11 95 07734 95 (auprès du préfet de région de : Ile de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État. NAF : 7022Z -RCS : 918 358 433 R.C.Pontoise - Certificat QUALIOPI n°B05034
délivré le 13/09/2022 par ICPF au titre des catégories d'actions suivantes : Actions de formation - Bilans de compétences

Mail : contact@learninghome.fr- Tel: 07 56 86 67 67

- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Référence et qualification du formateur

MELLOUL Diane

12 rue des Chauffours - Immeuble Ordinal - 508 F 95000 CERGY

Durée, rythme et horaire

35.00 heures

En journée

Modalité de la formation

Formation à distance

Modalités de certification

Résultat attendu à l'issue de la formation

Les participants devraient émerger de cette formation en tant que professionnels qualifiés en gestion locative, prêts à appliquer leurs connaissances approfondies dans divers rôles liés à la gestion immobilière, avec une conformité réglementaire et des compétences opérationnelles solides.

Détails sur la certification

Modalité d'obtention de la certification

Délivrance d'une attestation.

Éligibilité CPF

Cette formation n'est pas éligible au CPF.

Contacts

Administratif et Pédagogique: MELLOUL Diane 01 87 66 90 69

Référent Handicap: Elsie FANTINO-HAMOND

Chiffres Clés

S'agissant d'une nouvelle formation, les indicateurs de performance - comme par exemple le taux d'obtention du certificat, le taux d'insertion, etc. - ne sont pas encore disponibles. Cette information sera mise à jour à l'issue de la première promotion.

Accessibilité et délais d'accès

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), nous proposons des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, etc.) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.